L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5259 - VENDREDI 30 OCTOBRE 2026

COOPÉRATION RUSSIE-AFRIQUE

Vladimir Poutine : «Nous sommes prêts à partager nos compétences »

À l'ouverture du forum économique et humanitaire Russie-Afrique, le mardi 28 octobre, à Moscou, le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, a réaffirmé la disponibilité de son pays à consolider ses liens avec l'Afrique. Il a parlé des opportunités d'affaires avec le continent dans les domaines des énergies renouvelables, de l'espace, de la formation, de l'intelligence artificielle, de la culture et de la presse.

Page 16

BEAC

Les anciennes pièces de monnaie seront échangées jusqu'au 31 octobre 2027

Les pièces de monnaie des anciennes gammes concernées par la démonétisation en zone Cémac ne pourront plus être utilisées pour les paiements à compter du 1er novembre 2026. Leurs détenteurs disposeront toutefois d'un an pour les échanger à leur valeur faciale, a précisé le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Serge Dino Daniel Ngassakys, lors d'une conférence de presse à Brazzaville.

Page 4

Éditorial

Parlons-en

Page 2

GENDARMERIE NATIONALE

Des résultats dans la discipline

Après une quinzaine de jours de tournée à travers les quatorze régions de gendarmerie, le général de brigade, Gildas Olangué, commandant de la Gendarmerie nationale, a lancé un appel au respect des valeurs, à la discipline dans l'accomplissement des missions et à l'obligation de résultats.
Dans son adresse aux gendarmes, il a également souligné la nécessité d'une collaboration franche et permanente entre la population et les forces de sécurité.

Page 5

Le général de brigade Gildas Olangué

FOOTBALL

Le championnat national passe de 14 à 18 équipes

À l'issue de son tout premier comité exécutif de l'ère Éric Alain Mantot, la Fédération congolaise de football a adopté, pour le championnat national ligue1, le passage de quatorze à dix-huit clubs. La compétition qui devrait débuter sous peu se jouera en mode zonal.

Page 14

ÉDITORIAL

Parlons-en

Les pénuries d'eau, d'électricité, de carburant, la hausse des prix des denrées alimentaires et la vie chère impactent durement le quotidien des Congolais de plus en plus contraints à la survie dans leur vie courante. Le silence souvent observé face à ces défaillances laisse croire à une indifférence des pouvoirs publics à qui il est parfois reproché d'avoir le regard tourné ailleurs à l'heure où la population attend de l'exécutif des réponses effectives, voire immédiates.

Protéger les citoyens face aux risques inflationnistes, aux menaces pesant sur la sécurité alimentaire, au problème de l'enlèvement des ordures ménagères ou encore aux retards de paiement des arriérés de pensions et donc se préoccuper du bien-être social devrait faire partie des missions qui incombent au gouvernement. Mais aujourd'hui les faiblesses constatées dans l'accomplissement des obligations régaliennes conduisent de nombreux Congolais à s'interroger si les priorités des commis de l'Etat sont réellement en lien avec leurs préoccupations quotidiennes.

Au-delà des simples déclarations faites au plus haut niveau et en dépit des contraintes parfois financières qui entravent la bonne marche de l'Etat, la situation devenant cyclique dans plusieurs secteurs doit inviter l'exécutif à prendre le taureau par les cornes afin de soulager les souffrances des populations et donner des perspectives.

Autant dire que la première mission du gouvernement dans les politiques publiques est de privilégier, tant soit peu, la mobilisation des ressources financières publiques destinées au volet social souvent mis à mal.

C'est à cette condition seulement que le Peuple considéré et encouragé par l'exécutif prendra confiance et que pourra se construire une économie plus résiliente, plus compétitive et créatrice de prospérité pour l'ensemble des Congolaises et des Congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LE CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Mabio Mavoungou-Zinga sort de son silence

Ancien candidat à l'élection présidentielle de mars dernier, le président du parti Alliance, Mabio Mavoungou-Zinga, s'est dit, lors d'une sortie médiatique organisée le 23 octobre à Pointe-Noire, opposé au projet de révision de la Constitution qu'il a qualifié d'entreprise « confiscatoire du pouvoir ».

Dans son discours, Mabio Mavoungou-Zinga a affirmé suivre « avec une grande inquiétude » les annonces ainsi que les prises de position de certains acteurs dont celle du président de l'Assemblée nationale. Il a estimé que ces déclarations interviennent « au moment où le palais est dans son dernier et ultime mandat ».

« *Le cirque a donc commencé, mais nous savons qu'ils aboutiront au même résultat* », estime-t-il, *dénonçant « la volonté de braver les Congolais »* alors que le pays est « *plongé dans une crise multidimensionnelle sans précédent de son histoire* ».

Le président du parti Alliance rappelle que si la révision constitutionnelle est prévue par les articles 240 et 241 de la Constitution, il n'en demeure pas moins que l'histoire amène droit à une « entourloupe ».

Le communiqué dresse un bilan de la gouvernance du Parti congolais du travail qu'il trouve « critique depuis 42 ans ». Il évoque « *un pays où le système de santé est à l'agonie, quasi plongé dans le noir par manque d'électricité. Des pénuries de carburant aux routes biodégradables et où la jeunesse a été sacrifiée* », a relevé Mabio Mavoungou-Zinga dans son discours.

Mabio Mavoungou-Zinga pendant la campagne présidentielle de 2026/DR

Il a annoncé, par ailleurs, rompre le silence à travers cette sortie médiatique pour exprimer « *son dégoût de la funeste entreprise de révision de la Constitution alors que le quotidien des Congolais est un véritable chemin de croix. Nous ne prétendons donner de leçon à personne, mais nous le disons pour que les gouvernants regardent dans le miroir et se focalisent sur leur propre bilan* », a-t-il déclaré.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/ Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi,
Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Des mesures urgentes exigées pour améliorer la fourniture de l'électricité

Face aux délestages récurrents et aux difficultés de fonctionnement de la société Energie électrique du Congo (E C), les représentants syndicaux ont interpellé, le 26 octobre à Brazzaville, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua. Ils réclament des changements dans la gouvernance de l'entreprise publique et l'application rapide des mesures de redressement.

Les tensions entre la direction générale d'E²C et les partenaires sociaux ne facilitent pas la recherche de solutions aux problèmes d'approvisionnement en électricité que connaît le pays. C'est dans ce contexte que le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a reçu successivement les représentants du collège syndical et l'équipe dirigeante de l'entreprise, afin d'examiner les difficultés du secteur et d'identifier des mesures susceptibles d'améliorer les performances de la société.

Au cours de la première rencontre, les responsables syndicaux ont dressé un tableau préoccupant du fonctionnement de l'entreprise. Ils ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme des insuffisances dans la gouvernance, le dialogue social, la gestion des ressources et la formation du personnel. Outre les revendications sociales, les syndicats ont mis en cause les choix de gestion et l'état des équipements de production. Ils estiment que les difficultés actuelles ne pourront être résolues sans une réorganisation de l'entreprise. Certains représentants ont ainsi demandé au ministre de prendre des mesures concernant la direction générale, allant jusqu'à réclamer le départ du directeur.

La situation de la centrale hydroélectrique d'Imboulou a particulièrement retenu l'attention des syndicalistes. Ils ont évoqué la récurrence des pannes affectant certains équipements, notamment les systèmes de refroidissement, et appelé à des interventions durables plutôt qu'à des réparations répétitives. Selon eux, le fonctionnement normal des groupes de production de cette centrale contribuerait à réduire les délestages, dans un contexte également marqué par les difficultés de production au site de Moukoukoulou.

Appel à une responsabilité collective

Les représentants du personnel ont soulevé, par ailleurs, la question des pertes d'électricité, de la transparence dans la gestion des recettes et des dépenses, ainsi que du déploiement des compteurs intelligents. Ils ont également dénoncé des chevauchements de fonctions et l'insuffisance des moyens mis à la disposition des équipes techniques pour intervenir sur le terrain. Pour les syndicats, l'urgence est désormais de passer du diagnostic aux actes. Ils se sont prononcés en faveur d'un plan de redressement assorti d'un contrat de performance.

Le ministre s'entretenant avec les syndicalistes/Adiac

En réponse à ces préoccupations, Bruno Jean Richard Itoua a reconnu l'ampleur des attentes autour du service public de l'électricité. « *Aujourd'hui, le plus grand problème du pays, c'est l'électricité* », a-t-il déclaré, soulignant les conséquences des perturbations sur les ménages et les entreprises. Pour le ministre, la situation exige une mobilisation collective et un dialogue franc entre les différentes parties prenantes. «*Quand on veut réussir, il faut se dire la vérité* », a-t-il insisté, avant de réaffirmer sa volonté d'écouter les acteurs du secteur et de tenir compte de leurs propositions dans la recherche de solutions.

Le membre du gouvernement a également rappelé que le diagnostic engagé sur E²C devait permettre de dégager des pistes concrètes de redressement, avec la participation des partenaires sociaux. Il a notamment évoqué la nécessité d'accélérer l'identification des actions susceptibles d'être mises en œuvre dans les meilleurs délais.

L'objectif est de regrouper les mesures immédiatement applicables dans un plan d'action à très court terme, tout en poursuivant les réformes structurelles nécessaires à l'amélioration des performances de l'entreprise. Cette démarche vise, dans l'urgence, à atténuer l'exaspération des consommateurs.

La seconde rencontre avec la direction générale a permis d'aborder plus largement les actions engagées pour améliorer le fonctionnement d'E²C et les orientations du ministère en matière de transformation du secteur. L'enjeu reste celui de la concrétisation des mesures annoncées. Entre les revendications syndicales, les difficultés techniques et les attentes des usagers, E²C est appelée à améliorer ses performances et à renforcer la continuité de la fourniture d'électricité.

Fiacre Kombo

FRANCE

Verquin rend hommage au Manifeste de Brazzaville

La commune française de Verquin, dans le Pas-de-Calais, a commémoré, le 27 octobre, le 86e anniversaire du Manifeste de Brazzaville. La cérémonie a été marquée par un dépôt de gerbes de fleurs au pied de la stèle dédiée à cet événement historique et le dévoilement d'une plaque de labellisation « Villages et villes sages », en présence des autorités locales et d'un représentant de l'ambassade de la République du Congo en France.

Quatre-vingt-six ans après le Manifeste de Brazzaville, la commune de Verquin a renouvelé son hommage à la France libre et aux combattants africains ayant contribué à la lutte contre l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Les élus locaux, les représentants diplomatiques et les invités se sont réunis au cimetière communal autour de la stèle commémorative inaugurée le 15 novembre 2019 par l'ancien maire, Thierry Tassez, décédé le 2 février 2025.

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, était représenté par le ministre conseiller, Armand Rémy Balloud-Tabawé.

Le 27 octobre 1940, depuis Brazzaville, le général Charles de Gaulle réaffirmait sa détermination à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie. Devenue l'une des capitales de la France libre, la ville avait alors acquis une place majeure dans cette période de l'histoire, illustrant la contribution du continent africain à la défense des idéaux de liberté.

Cette dynamique s'était notamment traduite par la création du Conseil de défense de l'Empire,

Dépôt de gerbes de fleurs au pied de la stèle/DR

composé de responsables militaires, civils et religieux, parmi lesquels les généraux Catroux et de Larminat, l'amiral Muselier, les gouverneurs Eboué et Sautot, le colonel Leclerc, le médecin général Sicé, le Pr Cassin et le révérend-père Georges Thierry d'Argenlieu.

Prenant la parole au nom de l'ambassadeur de la République du Congo, Armand Rémy Balloud-Tabawé a souligné la portée de cet héritage, qui constitue un trait d'union entre la France et son pays. Il a insisté sur la nécessité de préserver cette mémoire commune et de la transmettre aux jeunes générations.

Dans cette perspective, il a évoqué les initiatives engagées pour valoriser à Brazzaville les sites emblématiques de cette histoire, notamment le Centre de formation et de recherche en art dramatique, associé à la conférence de Brazzaville de 1944. Ces démarches participent à la sauvegarde du patrimoine historique et au renforcement des liens entre les deux pays.

Au nom du conseil municipal, la maire de Verquin, Sylvie Bauvais Tassez, s'est félicitée de la présence du représentant de l'ambassade congolaise. Elle a salué la fidélité des participants à ce rendez-vous mémoriel, rappelant que les grandes pages de l'histoire ne sont pas l'apanage des seules capitales et des grandes métropoles.

Évoquant les motivations ayant conduit cette commune de 3 496 habitants à ériger une stèle dédiée à Brazzaville, l'élue a souligné que la mémoire historique constitue un patrimoine universel dont chaque collectivité peut être la gardienne. Elle a également rendu hommage à Thierry Tassez, initiateur de cette démarche, dont l'engagement a permis la concrétisation du projet.

Le don d'une parcelle destinée à accueillir une stèle jumelle en République du Congo témoigne, par ailleurs, de la volonté de consolider les liens entre les deux peuples à travers la valorisation de leur histoire commune.

Au-delà de l'hommage aux combattants, la maire a plaidé pour le développement des échanges, des rencontres et des projets communs entre les deux pays. Elle a également insisté sur la nécessité de promouvoir la fraternité et de poursuivre la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination.

La cérémonie s'est achevée par le dévoilement de la plaque de labellisation « Villages et villes sages », consacrant l'adhésion de Verquin à cette fédération française. Cette distinction met en avant les valeurs de solidarité, de respect et de vivre-ensemble.

À travers cette commémoration, Verquin entend ainsi contribuer à la transmission d'une mémoire qui dépasse les frontières nationales et témoigne des liens historiques entre la France et la République du Congo.

Marie Alfred Ngoma

BEAC

Les modalités d'échange des anciennes pièces précisées

Les détenteurs des anciennes pièces de monnaie concernées par la démonétisation en zone Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) disposeront d'un an, du 1er novembre 2026 au 31 octobre 2027, pour les échanger à leur valeur faciale. Les modalités de cette opération ont été précisées, le 28 octobre, à Brazzaville par le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Serge Dino Daniel Ngassakys, lors d'un échange avec les médias.

L'échange s'effectuera en deux phases. Du 1er novembre 2026 au 31 juillet 2027, les détenteurs des anciennes pièces de monnaie pourront se rendre aux guichets de la BEAC, des banques commerciales et des établissements de microfinance. Du 1er août au 31 octobre 2027, seule la BEAC assurera cette opération.

Les pièces concernées sont celles de 1, 5, 10, 25, 50, 100 et 500 FCFA issues des anciennes gammes frappées entre 1958 et 1985. À compter du 1er novembre 2026, elles perdront leur cours légal et ne pourront plus être utilisées pour les paiements courants. Celles des gammes de 2006 et de 2024 resteront valables dans toute la zone Cémac.

Serge Dino Daniel Ngassakys lors de son échange avec la presse/Adiac

Un échange sans perte de valeur

La démonétisation ne signifie pas une perte financière pour les détenteurs. « *Les pièces seront échangées à leur valeur faciale. Si vous avez une pièce de 500 FCFA, vous recevrez 500 FCFA en échange. Il n'y aura aucune perte de valeur pour les détenteurs* », a précisé le directeur national.

Concernant le délai, il a rappelé que les anciennes pièces ne pourront plus être utilisées pour les paiements à compter du 1er novembre 2026, mais elles resteront échangeables pendant un an, jusqu'au 31 octobre 2027. Aucun plafond d'échange n'est prévu.

Cette clarification vise à rassurer les usagers et à faciliter le retrait progressif des pièces concernées. La BEAC prévoit également des actions d'information et de sensibilisation sur l'étendue du territoire national pour accompagner l'opération.

« Les pièces seront échangées à leur valeur faciale. Si vous avez une pièce de 500 FCFA, vous recevrez 500 FCFA en échange. Il n'y aura aucune perte de valeur pour les détenteurs »

Préserver la qualité de la monnaie

Au-delà du retrait des anciennes gammes, l'opération vise à améliorer la qualité de la monnaie métallique en circulation. « *Cette opération vise essentiellement à améliorer la qualité des pièces de monnaie en circulation, compte tenu de l'ancienneté de certaines pièces et de l'évolution des techniques et technologies de fabrication* », a expliqué Serge Dino Daniel Ngassakys.

Les détenteurs devront ainsi retenir deux échéances, à savoir le 1er novembre 2026, date à partir de laquelle les anciennes pièces ne pourront plus servir aux paiements, et le 31 octobre 2027, dernier jour prévu pour leur échange.

Gloria Imelda Lossele et Durly Emilia Gankama

TRIBUNE LIBRE

La visite en Chine de S.E.M. Constant-Serge Bounda : un voyage pour approfondir les échanges et la coopération

Du 19 au 25 octobre, en cette belle saison d'automne, S.E.M. Constant-Serge Bounda, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger de la République du Congo, a effectué sa première visite en Chine depuis sa prise de fonction.

Durant cette visite, il a eu un entretien fructueux avec S.E.M. Wang Yi, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois et ministre des Affaires étrangères. Son programme l'a également conduit à Beijing, à Shanghai et dans la province du Hunan, terre natale du président Mao Zedong et haut lieu de la coopération sino-congolaise. Ces déplacements, axés sur la découverte de l'histoire de la Chine et du Parti communiste chinois, sur les échanges avec des entreprises et universités, et sur les appréciations des réalisations ainsi que des expériences chinoises en matière de développement, ont permis de consolider l'amitié, de renforcer la compréhension et la confiance mutuelles afin de promouvoir la coopération entre la Chine et le Congo.

Lors de son entretien avec le ministre Wang Yi, les deux parties ont procédé à des échanges de vue approfondis sur les relations sino-congolaises, dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), ainsi que sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les deux parties sont convenues de poursuivre leurs efforts pour préparer les prochains échanges de haut niveau sous la direction des deux chefs d'État ; de renforcer la coordination stratégique et de faire progresser leur coopération pragmatique afin de porter les relations sino-congolaises à un niveau supérieur pour mieux construire la communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau ; d'approfondir la coordination en vue de la 10e Conférence ministérielle du Focac, prévue en 2027 au Congo.

An Qing

Le ministre congolais a indiqué que la partie congolaise soutenait les initiatives mondiales proposées par S.E.M. Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, restait attachée au principe d'une seule Chine et soutenait fermement les intérêts fondamentaux ainsi que les préoccupations majeures de la partie chinoise.

La partie chinoise s'en est félicitée et a souligné qu'elle continuerait à soutenir le Congo dans la recherche d'une voie de développement adaptée à ses conditions nationales, lui permettant de maîtriser son propre destin. Elle a également salué la politique chinoise du tarif douanier zéro dont bénéficient les pays africains, parmi lesquels le Congo.

Tout au long de sa visite, S.E.M. Constant-Serge Bounda, fidèle aux orientations du chef de l'Etat, S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, d'accélérer la marche vers le développement, a rencontré des responsables du gouvernement chinois et des dirigeants d'entreprises chinoises afin d'explorer de nouvelles possibilités de coopération et d'identifier de nouveaux axes pour la prochaine étape de la relation bilatérale.

De Shanghai à Beijing en passant par Hunan, le chef de la diplomatie congolaise a pu mesurer l'ampleur des réalisations chinoises en matière de développement et a découvert la richesse de l'histoire ainsi que de la culture de la Chine, notamment à l'Institut de diplomatie de ce pays, réputé être le « berceau des diplomates chinois ». Cette visite a insufflé un nouvel élan aux relations sino-congolaises.

Pour sa part, l'ambassade de Chine au Congo entend poursuivre ses efforts, aux côtés de toutes les parties concernées, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives et de construire un avenir encore plus prometteur pour les relations sino-congolaises.

An Qing, ambassadrice de Chine au Congo

GENDARMERIE NATIONALE

Le général de brigade Gildas Olangué exige discipline et performance

Après plus de quinze jours de tournée à travers les quatorze régions de gendarmerie du Congo, le général de brigade Gildas Olangué a clôturé sa série de rencontres avec le personnel à Brazzaville. Face aux gendarmes de la capitale, il a lancé un appel ferme au respect des valeurs militaires et à l'obligation des résultats.

Pendant plus de deux semaines, le commandant de la gendarmerie nationale est allé à la rencontre de ses hommes dans les quatorze régions de gendarmerie du pays. De Kinkala à Impfondo, en passant notamment par Pointe-Noire, Dolisie, Djambala, Owando et Ouesso, il est allé échanger avec le personnel et appréhender les réalités du terrain.
La dernière étape à la région de gendarmerie de Brazzaville a été marquée par une adresse solennelle au personnel. Le message du haut commandement a été sans ambiguïté : après la phase de prise de contact et d'évaluation, place désormais à l'action, à l'efficacité et aux résultats.

Des gendarmes à l'écoute de leur chef/Adiac

Des valeurs fondamentales au cœur de l'action

Dans son intervention, le général de brigade Gildas Olangué a rappelé les principes essentiels qui doivent guider tout gendarme dans l'accomplissement de ses missions. La discipline, présentée comme le socle de toute institution militaire, demeure une exigence incontournable.
À celle-ci s'ajoutent l'honneur et l'éthique qui imposent à chaque gendarme une conduite irréprochable et exemplaire. La loyauté, la cohésion et la solidarité entre les unités ont également été mises en avant comme des leviers indispensables au renforcement de l'esprit de corps et de l'efficacité opérationnelle.
À travers ces rappels, le commandant de la gendarmerie nationale entend promouvoir une institution rigoureuse, professionnelle et pleinement engagée dans l'exécution des missions qui lui sont confiées. L'exigence est claire : chaque unité doit faire preuve de responsabilité et traduire les orientations du commandement en résultats concrets.

La population, partenaire essentiel de la sécurité

Au-delà des rangs de la gendarmerie, le général Gildas Olangué a également adressé un message à la population congolaise, insistant sur la nécessité d'une collaboration franche et permanente entre les citoyens et les forces de sécurité.
Cette coopération est d'autant plus importante que le Congo se prépare à une évolution majeure de sa politique d'ouverture des frontières, annoncée pour le 1er janvier 2027, avec l'accueil des ressortissants africains. Dans ce contexte, la vigilance, la prévention et le partage d'information entre la population et les services de sécurité constituent des enjeux essentiels.

Place désormais aux résultats

Avec l'étape de Brazzaville, le général de brigade Gildas Olangué achève une tournée nationale consacrée à la rencontre du personnel et à l'évaluation du fonctionnement des différentes régions de gendarmerie. Cette phase étant désormais bouclée, l'heure est à la mise en œuvre des orientations fixées par le commandement. Discipline, exemplarité, loyauté, cohésion et efficacité opérationnelle constituent les principaux repères de cette nouvelle étape.
À Brazzaville, le message du commandant de la gendarmerie nationale a résonné comme une directive : les valeurs du métier doivent se traduire dans les actes, et l'engagement des gendarmes doit désormais se mesurer aux résultats obtenus au service de la population et de la République.

Fortuné Ibara

OUBANGUI-SANGHA

Sensibilisation des communautés riveraines au balisage fluvial

Le Groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN) vient de lancer la campagne de sensibilisation à l'entretien et au balisage sur l'axe Oubangui-Sangha. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.1, intitulée « Investissements d'amélioration des voies navigables du Congo-Oubangui » du Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (Pracac).

Financés par la Banque mondiale à travers le Pracac, les travaux d'envergure visent à améliorer la navigabilité et la sécurité sur le fleuve Congo ainsi que ses affluents Oubangui et Sangha. Actuellement sur l'Oubangui, une mission composée d'experts en sauvegarde environnementale et sociale, en communication et d'un officier baliseur du GIE-SCEVN est à pied d'œuvre sur le terrain.
En effet, après Bétou, l'équipe a sillonné l'axe fluvial en animant des séances d'information et de communication auprès des communautés riveraines dans le département. Ces ateliers ont regroupé les responsables locaux, les groupements de pêcheurs, de transporteurs, les directeurs départementaux, les représentants des femmes et jeunes, les sages et notabilités, le secteur portuaire à Dongou, Impfondo et le district de Liranga, dans le département du Congo-Oubangui. Les groupes de relais communautaires ont été aussi formés afin d'assurer la continuité de la sensibilisation de la population.

Les experts posant avec les participants et les autorités locales/DR 2

Dans cette optique, des réunions d'information et de sensibilisation ont été organisées dans plusieurs villages riverains sur l'axe Oubangui, notamment Ibenga, Boyele, Talangai, Lanza, Mabelou, Mombendzele, Ngondola et bien d'autres. *« Ces échanges ont porté sur la connaissance du Pracac et du GIE-SCEVN, sur les travaux d'entretien des voies navigables, sur l'importance du respect et de la préservation du dispositif de balisage (Bouées, balises, signaux de rives), de la sécurité de la navigation, des aspects de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale et le Mécanisme de gestion des plaintes du projet »*, ont précisé les organisateurs dans un communiqué de presse.
Notons que prélude à cette campagne, l'équipe avait déjà animé à Pokola, dans la Sangha, une séance de formation spécifique à l'endroit de l'équipage du baliseur Oubangui sur le respect strict des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale pendant les travaux de balisage.
Selon le calendrier de la mission, l'équipe des experts poursuivra des séances de sensibilisation et des réunions de proximité avec les communautés riveraines le long de la rivière Sangha, dans les prochains jours. Une démarche qui témoigne de la volonté du Pracac et de son bras technique GIE-SCEVN de placer les communautés riveraines au cœur d'une navigation plus sûre, durable et inclusive. Fort de son expertise historique dans l'entretien des voies navigables du bassin du Congo, le GIE-SCEVN s'affirme comme le pilier essentiel de la sécurité du transport fluvial sur le corridor Congo-Oubangui-Sangha.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suspension provisoire des pourparlers entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'UMNG

Les négociations entre le gouvernement et le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) ont été temporairement suspendues, le 19 octobre à Brazzaville, sans qu'un accord définitif ait pu être trouvé sur les revendications du personnel enseignant et administratif.

Malgré l'interruption des pourparlers, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de maintenir le dialogue social afin de rapprocher leurs positions et de parvenir à une issue consensuelle. Les concertations, engagées depuis plus d'une semaine sous l'égide du ministère chargé du Dialogue social, visent à examiner les demandes des agents de l'université et à rechercher des réponses aux préoccupations exprimées par leurs représentants syndicaux. Les échanges n'ont toutefois pas permis, à ce stade, de conclure un accord sur l'ensemble des points soumis à la discussion.

« Nous sommes au niveau de la consolidation, la consolidation de la masse salariale qui porte sur les arriérés de salaire. Nous sommes revenus sur la question de la suspension de la grève, parce qu'il s'agit là d'une procédure péremptoire. Dès lors que la partie gouvernementale accepte de négocier avec les syndicalistes de quelques secteurs que ce soit, les textes internationaux ou nationaux disent clairement qu'il faut suspendre la grève pour permettre l'évolution des négociations », a déclaré le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, répondant à la presse/Adiac

Par la suite, le ministre d'Etat a affirmé que la partie gouvernementale a posé le problème de l'organisation des concours pour entrer à l'université; une étape préalable pour préparer justement la rentrée académique. *« Sur ce point, la partie syndicale a marqué un pas significatif et nous voulons ici le reconnaître pour dire qu'elle a accepté de nous accorder l'inscription des candidats pour participer aux concours. Mais à ce stade, elle a refusé de déclarer clairement que les concours pourront être organisés »*, a précisé le ministre d'Etat.

Peu avant le week-end dernier, le ministre d'État, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social, assisté de la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a proposé une suspension provisoire de la grève. Cette démarche devrait, selon lui, permettre un examen plus approfondi du cahier de revendications des agents et faciliter la poursuite des négociations.

Le ministre d'Etat Mabiala a insisté sur la distinction entre suspendre la grève et la lever définitivement, présentant cette pause comme un moyen de favoriser l'étude des demandes formulées par les partenaires sociaux, sans mettre un terme définitif au mouvement.

Les discussions ont notamment porté sur le règlement des sommes dues aux travailleurs de l'UMNG, ainsi que sur la mise en place d'un échéancier précis pour l'apurement intégral des arriérés de salaires. Ces questions financières ont occupé une place importante dans les échanges, les représentants du personnel attendant des précisions sur les modalités et les délais de paiement. *« Nous avons un problème de la consolidation technique et financière selon les règles établies des arriérés de salaire pour 2026. Nous avons essayé de rassembler les positions et nous nous sommes arrêtés à peu près à une somme non consolidée de quinze milliards et demi. Mais c'est non consolidé techniquement. Il faut l'intervention de nos collègues du ministère des Finances, parce que ce sont eux qui détiennent la procédure technique et financière de consolidation. Il s'agit de quatre mois de salaire en termes d'arriérés pour 2026 »*, a souligné le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

En définitif, la date de reprise des discussions n'a cependant pas été précisée. Le gouvernement et l'intersyndicale entendent poursuivre le dialogue pour rechercher une solution acceptable par l'ensemble des parties.

Fortuné Ibara

L'Université Denis-Sassou-N'Guesso célèbre ses maîtres-assistants

À l'issue de la 48e session des Comités consultatifs interafricains (CCI) du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), tenue à Malabo, en Guinée équatoriale, l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) a célébré, le 24 octobre à Kintélé, ses dix-sept enseignants-chercheurs promus au grade de maître-assistant. Une reconnaissance qui consacre leurs efforts scientifiques et pédagogiques, tout en les engageant à poursuivre la quête de l'excellence universitaire.

La cérémonie de félicitation des dix-sept enseignants-chercheurs a réuni la communauté universitaire, des étudiants, des invités ainsi que des parents et amis des promus, dans une ambiance marquée par la fierté et la reconnaissance.

Prenant la parole à cette occasion, le président de l'institution, le Pr Ange Antoine Abéna, a salué le mérite des enseignants-chercheurs distingués, soulignant que cette promotion est l'aboutissement d'un processus exigeant : évaluation de la production scientifique, des compétences pédagogiques et de l'engagement professionnel.

Il a indiqué que cette cérémonie s'inscrit dans la continuité de celle organisée le 31 juillet 2025, consacrée à la première promotion des maîtres-assistants de l'établissement. Elle marque ainsi une nouvelle étape dans le renforcement des capacités scientifiques et pédagogiques de l'UDSN.

L'excellence, une exigence permanente

Pour le président de l'UDSN, l'accession au grade de maître-assistant ne constitue pas une fin en soi, mais une étape supplémentaire dans la carrière universitaire. Les promus ont été exhortés à poursuivre leurs efforts en vue d'accéder aux grades supérieurs, notamment ceux de maître de conférences et de professeur.

« Le grade pour le grade ne sert à rien », a-t-il rappelé, insistant sur la nécessité de privilégier la qualité de l'enseignement, la pertinence des recherches et la transmission effective des connaissances.

Il a également souligné que la toge, l'épitoge et la toque représentent bien plus que des attributs académiques. Elles symbolisent la fierté, mais aussi la responsabilité qui incombe désormais aux nouveaux maîtres-assistants dans la formation des étudiants et le développement de la recherche scientifique.

L'éthique et la déontologie au cœur des responsabilités

L'autre temps fort du discours a porté sur l'éthique et la déontologie dans l'exercice du métier d'enseignant-chercheur. Les promus ont été invités à faire preuve d'humilité, d'intégrité et d'impartialité, notamment dans l'évaluation des étudiants et la conduite des travaux scientifiques.

À cet effet, le responsable de l'UDSN a annoncé la création prochaine d'une commission d'éthique et de déontologie. Cette structure devrait contribuer au renforcement des bonnes pratiques et au respect des principes fondamentaux de la profession universitaire. Les enseignants-chercheurs ont également été appelés à développer des recherches pertinentes, en lien avec les réalités nationales et ouvertes aux enjeux scientifiques internationaux.

Les maitres-assistants et les officiels/Adiac

Un appel à la persévérance pour les candidats non admis

La cérémonie a aussi été l'occasion d'encourager leurs collègues qui n'ont pas obtenu de promotion au cours de cette session. Tout en reconnaissant la qualité de leurs dossiers, le président de l'université les a exhortés à poursuivre leurs efforts en vue de la prochaine session prévue en juillet 2027. Il leur a assuré du soutien de l'institution, rappelant que ce résultat ne remet pas en cause leur valeur scientifique ni leur engagement quotidien dans les activités d'enseignement et de recherche.

Trente-deux maîtres-assistants pour porter l'ambition de l'UDSN

Avec un effectif de trente-deux maîtres-assistants actuellement, l'UDSN entend consolider son potentiel humain et renforcer ses performances dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces enseignants-chercheurs sont désormais appelés à jouer un rôle accru dans l'encadrement des étudiants, la conduite de projets scientifiques et la transmission des valeurs académiques aux jeunes générations.

En célébrant cette nouvelle promotion, l'UDSN réaffirme son ambition de faire de l'excellence, de la rigueur et de l'intégrité les piliers de son développement. Pour les nouveaux maîtres-assistants, cette distinction ouvre ainsi une nouvelle étape, placée sous le signe de l'engagement, de la responsabilité et de la poursuite de l'excellence scientifique.

F.I.

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens contestent l'autorisation d'exercice de « Propharma »

Ayant constaté que la société de vente des produits pharmaceutiques « Propharma » a obtenu illégalement l'autorisation d'exercice en dépit du refus d'agrément formulé par l'Ordre national des pharmaciens du Congo, le Dr Jagger Mpandzo, président de cette structure ordinale, a animé le 27 octobre à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle il a demandé au ministère de la Santé et de la Population d'annuler cette autorisation pour non-respect de la procédure.

« Le cœur de notre préoccupation concerne le respect de la loi n° 012-92 du 29 avril 1992, notamment en ses dispositions relatives aux missions de l'Ordre et à la procédure d'octroi d'une autorisation d'ouverture des établissements pharmaceutiques. Nous évoquons particulièrement l'article 26 de cette loi que nous estimons pertinent pour apprécier le non-respect de la procédure suivie dans le dossier Propharma », a expliqué le président de l'Ordre.

Ainsi, a-t-il ajouté, le Conseil national de l'Ordre considère que le refus d'agrément qu'il a régulièrement émis devrait être pris en compte dans le traitement administratif du dossier. L'autorisation d'ouverture accordée postérieurement par le ministère de la Santé, a-t-il renchéri, soulève une difficulté sérieuse qui met en péril la santé publique.

Le Dr Jagger Mpandzo délivrant le mot liminaire/DR

Par ailleurs, a-t-il expliqué, l'Ordre demande que la légalité de cette autorisation soit examinée, et que les autorités compétentes tirent toutes les conséquences de droit qui s'imposent devant de telles irrégularités. *« Nous sommes convaincus que les difficultés institutionnelles doivent être traitées dans le respect des compétences de chacun, dans la transparence et sur la base des textes applicables. C'est pourquoi nous appelons respectueusement le ministère de la Santé et de la Population à apporter une réponse formelle au recours gracieux du 1er juin 2026 »*, a-t-il insisté.

En outre, le président de l'Ordre a rappelé que la règlementation de la profession de pharmacien ne concerne pas uniquement les professionnels. Elle concerne directement, a-t-il poursuivi, chaque citoyen qui doit pouvoir compter sur un système pharmaceutique organisé. *« La sécurité du médicament est un enjeu qui dépasse les intérêts particuliers. C'est pourquoi les règles prévues par la loi doivent être appliquées avec rigueur, impartialité et transparence. Notre démarche est guidée par trois exigences fondamentales : le respect de la loi, la responsabilité institutionnelle et la protection de la santé publique »*, a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

L'ambassadrice d'Égypte soutient des Congolaises

À l'occasion de la campagne Octobre Rose, l'ambassade d'Égypte au Congo a offert, le 24 octobre dans la clinique Nouvelle Médicité à Brazzaville, une journée de dépistage gratuit contre le cancer du sein.

La cérémonie s'est tenue en présence de plusieurs membres du corps diplomatique accrédités au Congo. Elle a été l'occasion pour la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du Pacte social et de l'Économie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, représentant le gouvernement, d'exprimer sa reconnaissance à l'endroit de la représentantation égyptienne pour cette initiative. Elle y a vu un geste fort en faveur de la santé de la femme congolaise. *« Ce geste témoigne de son intérêt porté à la santé et au bien-être des femmes congolaises »*, a déclaré la ministre.

Arrivée récemment au Congo, l'ambassadrice d'Égypte, Nazly Ali Ahmed Zaki El Fayoumia, a tenu à s'impliquer personnellement dans la lutte contre les cancers féminins, se félicitant du fort engagement du Congo pour la sensibilisation contre cette maladie. *« J'ai pensé que nous pourrions contribuer, d'une manière très petite, à travers un accord avec la clinique, pour que les femmes aient un accès libre pour au moins une journée »*, a-t-elle expliqué.

La photo de famille des officiels/Adiac

Si la journée de dépistage gratuit constituait le point d'orgue de cette opération, la clinique Nouvelle Médicité s'est engagée à maintenir une réduction de 30 % sur les examens, procédures et chirurgies jusqu'à la fin du mois d'octobre. La mammographie et les consultations demeurent gratuites pendant cette période. *« On aurait voulu que ce soit plus que cela, mais je pense que ,nous sommes en train de voir avec l'ambassadrice de l'Égypte comment faire pour qu'il y ait une meilleure prise en charge et qu'il puisse être à long terme »*, a souligné la ministre de la Promotion de la femme.

« Se faire dépister, c'est prendre soin de soi, c'est protéger sa vie et préserver l'avenir de sa famille. N'oublions pas aussi que le cancer du sein ne touche pas que la femme, mais l'homme aussi »

La clinique dispose d'un service d'oncologie qui prend le relais dès qu'un diagnostic de cancer est posé. *« Nous faisons le diagnostic à partir de la mammographie et de l'échographie, puis nous orientons les patients vers l'oncologue, qui poursuit la prise en charge »*, a expliqué un responsable de l'établissement.

Le gouvernement congolais, a rappelé la ministre, est à pied d'œuvre pour doter le pays d'infrastructures adaptées contre cette maladie. Il a lancé un message à l'endroit des femmes qui ne devraient pas attendre l'apparition des symptômes avant de se faire examiner. *« Se faire dépister, c'est prendre soin de soi, c'est protéger sa vie et préserver l'avenir de sa famille. N'oublions pas aussi que le cancer du sein ne touche pas que la femme, mais l'homme aussi »*, a souligné, au nom du gouvernement, la ministre en charge de la Promotion de la femme.

L'ambassadrice d'Égypte a promis son soutien et sa contribution à long terme, tout comme son engagement contre le cancer du sein au Congo.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

RUSSIE-AFRIQUE-MÉDIAS

Appel à mutualiser les efforts contre les fake news : « Désanonymer » les blogueurs, une quête de responsabilité ?

Dans le sillage du sommet Russie-Afrique qui s'est ouvert le 28 octobre à Moscou, les responsables des médias ont débattu de la problématique du « Développement de la coopération à l'ère moderne : nouvelles plateformes et formats d'interaction ».

Débat entre les responsables des médias sur les fake news/Adiac

Les changements apportés par la révolution numérique dans l'exercice du métier de journaliste, et plus largement dans les domaines de l'information et de la communication, suscitent à la fois espoir et appréhensions.

Les professionnels du secteur, les décideurs étatiques et privés, les investisseurs, mais également les citoyens en tant que consommateurs et acteurs s'interrogent sur les effets de ce foisonnement.

Ce constat posé, les débatteurs, responsables à divers niveaux des médias russes et africains, ont reconnu un fait : pour mieux profiter des avantages de cette révolution, il est indispensable de concevoir un cadre normatif pour en prévenir les dérives.

Il est important de combattre les fausses nouvelles, fake news ou infox relayées sur les plateformes de partage par des utilisateurs souvent anonymes qui ne s'aperçoivent pas que le mauvais usage des outils aussi puissants dont ils disposent peut mettre la société en péril.

Dans cet objectif, « désanonymyser » les créateurs de contenus qui dissimulent leur identité peut être une étape décisive pour établir les responsabilités des uns et des autres. Les panélistes ont appelé à protéger les enfants dans l'espace médiatique en assurant une meilleure régulation, au mieux le secteur, par les organes officiels.

A leurs yeux, les médias dits traditionnels, les médias alternatifs reconnus et ceux qui y exercent ont un rôle à jouer en termes d'exemplarité dans le traitement, la vérification des sources et la diffusion des informations authentifiées.

Ce plaidoyer implique des interactions entre les organes de presse sur un long terme. D'où la nécessité de poursuivre les échanges au-delà des assises en cours.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

L'agence de presse Tass offre un accès gratuit aux sources d'information de plus de 300 médias africains

L'agence de presse russe, Tass, a confirmé qu'elle fournira gratuitement des dépêches en arabe et en français à plus de trois cents médias en Afrique, leur donnant ainsi un accès direct à l'information sur la Russie et les affaires mondiales.

Les Dépêches de Brazzaville parmi les médias partenaires du sommet Russie-Afrique/Adiac

Le forum des médias Russie-Afrique qui se tient à Moscou offre aux médias des deux camps l'occasion d'explorer de nouvelles formes de coopération dans un contexte informationnel international en pleine mutation. C'est ainsi qu'un représentant de l'agence Tass a également invité les médias de la région à rejoindre le réseau d'information de l'agence.

S'exprimant lors du forum, Sergueï Kouzovnikov, directeur de la stratégie de l'agence Tass, a indiqué que celle-ci fournissait actuellement gratuitement des bulletins d'information en arabe et en français à plus de trois cents médias en Afrique. Selon le représentant de Tass, cette initiative vise à permettre aux médias de la région de recevoir des informations directes sur l'actualité en Russie et dans le monde.

Lors du forum, l'agence Tass a aussi invité les délégués à s'inscrire pour recevoir des sources d'information, affirmant qu'elle était prête à continuer à fournir ce service gratuitement, dans le but d'offrir aux médias africains la possibilité d'accéder à davantage de sources d'information internationales pour soutenir leurs activités éditoriales et de production de contenu.

Évoquant le rôle de ce forum, le dirigeant de l'agence Tass a souligné l'importance de permettre aux pays africains d'exprimer leurs points de vue et de raconter leur histoire dans les médias.

Ce nouveau message de Tass intervient alors que l'accès à l'information, la diversité des sources d'information internationales et le rôle des médias dans la formation de la perception publique figurent à l'ordre du jour du forum.

Le forum des médias Russie-Afrique, qui s'est tenu à Moscou du 26 au 29 octobre, a réuni des représentants des principaux médias russes et africains. Le programme était axé sur le rôle des pays majoritaires dans l'espace médiatique international, les perspectives de développement des ressources médiatiques pour lutter contre la désinformation et la question de la décolonisation des contenus médiatiques.

Dans le cadre de ce forum, les délégués ont échangé des points de vue sur les moyens de renforcer la présence des pays en développement dans l'environnement informationnel international, ainsi que sur la possibilité de développer de nouvelles plateformes de coopération entre les organisations médiatiques.

Tass

BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

PIECES DE MONNAIE ANCIENNE GAMME DÉMONÉTISÉES
A compter du 1er novembre 2026

1 FCFA

5 FCFA

10 FCFA

25 FCFA

50 FCFA

50 FCFA

100 FCFA

500 FCFA

Vous avez un (01) an pour les échanger !

Du 1er novembre 2026 au 31 juillet 2027 (09 mois)

Echangez vos pièces de monnaie démonétisées contre les pièces de la gamme 2024 ou 2006 ou contre les billets de la gamme 2020 aux guichets des banques commerciales, des établissements de microfinance et de la BEAC.

Du 1er août 2027 au 31 octobre 2027 (03 mois)

Echangez vos pièces de monnaie démonétisées exclusivement aux guichets de la BEAC.

A compter du 1er novembre 2027

Vous ne pourrez plus échanger ces pièces démonétisées.

www.beac.int

Conception : Imprimerie - BEAC

Wildlife Conservation Society

AVIS DE RECRUTEMENT

Position :Comptable de projet (MOD)
Reporte à: Chef de Projet ProCiimat
Position supervisée par : Program Manager/ Chef de Projet ProCiimat
Lieu: Epéna
Programme : Appui du Proclimat à la Gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé
Portée : Nationale
Type de poste : Temps plein, COD
Coordonne avec: Equipe Finance-Epena/ Ouesso/Brazza
Prise de Poste : Octobre 2026

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProCiimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) est en cours de négociation par l'ONG WCS Congo, afin d'appuyer la gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé (RCLT). Le projet ProCiimat soutient la gestion durable des aires protégées et de leurs zones périphériques en République du Congo et relie la conservation de la biodiversité au développement socio-économique des communautés vivant autour des aires protégées.

La RCLT est située à l'extrême nord-est du pays et joue un rôle majeur de bouclier écologique pour ces écosystèmes. Créée en 2001, la RCLT est cogérée par l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et la Wildlife Conservation Society (WCS), à travers un partenariat entre l'organisation et le gouvernement congolais, démarré en 2001 et formalisé en 2008 par un protocole d'accord. LA RCLT abrite une biodiversité exceptionnelle, avec certaines des densités les plus élevées de gorilles de plaine de l'ouest, des populations localement distribuées d'éléphants de forêt et une grande diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce. La RCLT compte environ 20 000 habitants répartis sur 27 villages, qui dépendent presque entièrement de ses ressources naturelles pour leur subsistance et leurs revenus. Sa préservation est donc essentielle pour limiter le réchauffement climatique, en plus de réguler l'hydrologie de la région, cruciale pour la biodiversité tout comme pour les habitants de la région et au-del$.

un eomuwltt : majurtlU prtljl3t ct 'appul â la gêsïlôl»' dë là RCL 1 1nclue les 1ntrastructures nécessaires à la gestion des aires protégées, la lutte contre le braconnage, la pression agricole et le bien être des communautés qui y vivent.

C'est dans ce contexte que J'ONG WCS Congo recrute un/une Comptable pour le projet en maitrise d'ouvrage déléguée, intégré(e) au sein de l'équipe de la Reserve Communautaire du Lac Télé.

II. Principales missions

Sous la Responsabilité du Chef de projet le/la comptable sera responsable de l'ensemble de la comptabilité et de la tenue rigoureuse, transparente et conforme des opérations financières du Projet ProCiimat. Ii/Elle produit les projets de rapports financiers et est chargé(e) d'assister le Chef de Projet et l'équipe WCS dans les missions de gestion comptables et financières, conformément aux procédures internes de WCS et aux exigences du maitre d'ouvrage.

III. Responsabilités et tâches principales'

De manière spécifique, le/la comptable assurera les tâches ci-après :

Vérifier quotidiennement les pièces justificatives relatives à toutes dépenses/transactions liées au projet;

Etablir les JV Upload de toutes les transactions liées au Projet et les transmettre au comptable de Epena pour leur saisie dans SAP

Tenir la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;

Garantir l'application des procédures internes et des normes comptables de l'organisation et du projet.

Participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et à l'analyse des comptes;

Effectuer la tenue des livres comptables et produire les documents comptables obligatoires ;

Etablir le rapprochement mensuel des avances ;

Préparer la documentation nécessaire pour le paiement des factures et les transmettre aux comptables d'Epena pour le processus de validation et de paiement ;

Suivre les comptes fournisseurs ;

Etablir les états de rapprochement bancaire mensuel ;

Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;

Tenir à jour l'archivage des pièces comptables ;

Produire toute information comptable demandée pour le ProCiimat ; Préparer tous les rapports financiers ;

Participer à la préparation des documents nécessaires aux audits.

IV. Qualifications

Les qualifications requises sont:

Être titulaire d'au moins d'un BAC + 3 en comptabilité, administration, finance, gestion ou équivalent, un MBA, le titre de CPA ou toute autre certification équivalente constituent un atout.

-Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (3) ans dans la gestion comptable et financières, idéalement dans des projets de développement ;

-Avoir une solide expérience en matière de gestion financière des subventions et des contrats accordés par les pouvoirs publics et les organismes publics ; une expérience dans le domaine des subventions de la Banque Mondiale serait un atout.

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint), et des logiciels comptables, tels que: SAP, Sage Compta, Ciel Compta, TOMPRO, SUCCESS, etc.

Processus de dépôt de candidature

Les candidats(es) intéressés(ées), qui répondent aux qualifications ci-dessus, doivent postuler en envoyant par courrier électronique une lettre de candidature adressée au Directeur Général de WCS Congo et un CV à l'adresse suivante recruitmentcongo@wcs.org au plus tard le 30 novembre 2026.

Veuillez indiquer» Comptable de projet des MOD» dans l'objet de votre courrier.

WCS est un employeur qui respecte l'égalité des chances et l'organisation se conforme à toutes les lois et réglementations en matière d'emploi et de travail qui interdisent la discrimination à l'embauche et veille à ce que les candidats de tous horizons soient considérés de manière équitable et cohérente au cours du processus de recrutement. Nous nous engageons à embaucher et à soutenir une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à cultiver un environnement de travail inclusif et recherchons les futurs membres de l'équipe qui partagent cette même valeur.

L'organisation offre des chances égales d'emploi à tous les candidats qualifiés. L'organisation ne pratique aucune discrimination à l'embauche fondée sur l'âge, la couleur, le handicap, l'identité sexuelle, l'origine nationale, la race, la religion, l'orientation sexuelle, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique protégée par les lois et règlements.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville le

Le Directeur Général

WILDLIFE CONSERVATION SOCIETY * CONGO PROGRAM * WCS CONGO

Richard MALONGA

CANADA

Anatole Collinet Makosso prépare le terrain à une mission économique

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a effectué en milieu de semaine dernière un séjour à Ottawa, au Canada. Qualifié de privé, ce déplacement a été marqué par plusieurs rencontres avec des responsables politiques, des parlementaires et des acteurs économiques canadiens, en prélude à une visite officielle et à une mission économique congolaise envisagées en 2027.

En précurseur, le chef du gouvernement congolais entend contribuer à la préparation de ces prochaines échéances, qui devraient permettre de promouvoir les potentialités de la République du Congo et de susciter l'intérêt de nouveaux investisseurs canadiens.

À son arrivée dans la capitale canadienne, Anatole Collinet Makosso a été accueilli par l'ambassadeur de la République du Congo au Canada, Appolinaire Aya. Il était accompagné, entre autres, de son conseiller et chef du département de la Coopération et des relations avec les Congolais de l'étranger, Steven Moussala.

Au cours de son séjour, le Premier ministre a eu plusieurs entretiens avec des personnalités canadiennes. Il a notamment été reçu à la Chambre des communes du Parlement canadien, avant de s'entretenir avec François-Philippe Champagne, ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, ainsi qu'avec Bienvenu-Olivier Ntumba, député de Mont-Saint-Bruno-L'Acadie à la Chambre des communes.

Anatole Collinet Makosso lors de sa présentation au parlement canadien/DR

Les échanges ont porté sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale, dans un contexte marqué par la volonté des deux pays de diversifier leurs partenariats et de renforcer leurs relations économiques.

Plusieurs secteurs ont été identifiés comme porteurs d'opportunités, notamment l'énergie, l'industrie, les mines, l'agriculture, l'éducation et la santé. La question de l'intégration des Congolais établis au Canada figure également parmi les domaines d'intérêt évoqués au cours de ce déplacement.

La perspective d'une visite officielle du Premier ministre, accompagnée d'une mission économique congolaise en 2027, constitue ainsi une étape importante dans la préparation de nouvelles initiatives de coopération. Cette démarche vise notamment à mieux faire connaître les atouts économiques du Congo et à favoriser l'établissement de partenariats susceptibles de soutenir son développement.

Établies en 1962, les relations diplomatiques entre la République du Congo et le Canada reposent sur un socle historique que les deux pays entendent valoriser davantage. Les contacts engagés à Ottawa pourraient contribuer à ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration dans les domaines politique, économique et social.

Marie Alfred Ngoma

BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte n°139/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour l'acquisition et le déploiement de solutions de tests logiciels, de gestion des changements et de gestion des licences

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions, initialement prévues le mercredi 28 octobre 2026 à 13 heures 00 minute, sont reportées au mercredi 11 novembre 2026 à 13 heures 00 minute.

-La séance d'ouverture des soumissions se tiendra le mercredi 11 novembre 2026 à 14 heures 00 minute.

-Les offres devront rester valable jusqu'au jeudi 18 mars 2027. /-

Yaoundé, le
Le Responsable,

Wildlife Conservation Society

AVIS DE RECRUTEMENT

Position: Spécialiste en Infrastructures
Reporte à: Program Manager / Chef de Projet ProClimat
Position supervisée par: Conseiller Technique Principale de la Reserve Communautaire du Lac Télé Epéna
Lieu: Epéna
Programme: Appui du Proclimat à la Gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé
Portée: National
Type de poste : Temps plein, CDD
Coordonne avec : Directeur Logistique, Chargé(e) des sauvegardes environnementales et sociales, Spécialiste en passation des marchés, Coordonnateur Conservation Communautaire, Chargé de Gestion et Coordination de la RCLT
Prise de Poste : Octobre 2026

«Ce poste est à pourvoir sous réserve de la validation et du déblocage effectif du financement du projet ProClimat sous financement Banque Mondiale. WCS ne sera engagée par aucune obligation contractuelle tant que l'accord de financement n'aura pas été formellement signé et validé par le bailleur de fonds»

1. Contexte
Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), financé par la Banque Mondiale et le PROGREEN, une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) est en cours de négociation par l'ONG WCS Congo, afin d'appuyer la gestion de la Reserve Communautaire du Lac Télé (RCLT). Le projet ProClimat soutient la gestion durable des aires protégées et de leurs zones périphériques en République du Congo et relie la conservation de la biodiversité au développement socio-économique des communautés vivant autour des aires protégées.

La RCLT est située à l'extrême nord-est du pays et joue un rôle majeur de bouclier écologique pour ces
écosystèmes. Créée en 2001, la RCLT est cogérée par l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et la Wildlife Conservation Society (WCS), à travers un partenariat entre l'organisation et le gouvernement congolais, démarré en 2001 et formalisé en 2008 par un protocole d'accord. LA RCLT abrite une biodiversité exceptionnelle, avec certaines des densités les plus élevées de gorilles de plaine de l'ouest, des populations localement distribuées d'éléphants de forêt et une grande diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce. La RCLT compte environ 20 000 habitants répartis sur 27 villages, qui dépendent presque entièrement de ses ressources naturelles pour leur subsistance et leurs revenus. Sa préservation est donc essentielle pour limiter le réchauffement climatique, en plus de réguler l'hydrologie de la région, cruciale pour la biodiversité tout comme pour les habitants de la région et au delà.

Une composante majeure du projet d'appui à la gestion de la RCLT inclue les infrastructures nécessaires à
11'1 r;r.:'ition rlr,:'i 1'1im, pmtf:gf.r.<>.. ll'l hJttf': r.rmtrf» k brr r.:onn:ag la prt} r.r.ion :lgrioolrtt rttt lt1 bion ôtro do!J communautés 4ui y vivent. C'est dans ce contexte que l'ONG WCS Congo recrute un/une Spécialiste en Infrastructures pour le projet en maîtrise d'ouvrage déléguée, intégré(e) au sein de l'équipe de la Reserve Communautaire du Lac Télé

II. Principales missions
Sous la Responsabilité du Chef de projet, le/la Spécialiste en Infrastructures est en charge de la de la mise en œuvre efficace et efficiente des activités liées aux infrastructures, notamment dans la planification, la conception, la supervision et la maintenance des infrastructures conformément à la convention de financement du ProClimat. Il/Elle est chargé(e) d'assister le Chef de Projet et l'équipe WCS dans les missions de réhabilitation et de constructions des infrastructures prévues dans ladite convention, conformément aux exigences internes de WCS, du maitre d'ouvrage et des standards en la matière.

III. Responsabilités et tâches principales
Le/la Spécialiste en Infrastructures est responsable de l'exécution des tâches suivantes:
Formuler les dossiers d'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation ou de construction des infrastructures:
Contribuer à la planification des actions relatives aux infrastructures sur la durée du Projet et annuellement ;
Elaborer les termes de références des études techniques, dossiers d'appel d'offres et les cahiers des charges, des spécifications techniques des différentes infrastructures ;
Assurer la priorité de l'effort humain plutôt que l'utilisation excessive d'engins lourds dans les travaux relatifs aux infrastructures ;
Assurer la qualité des plans d'investissement, le programme détaillé des travaux et les budgets estimés;
Collaborer avec le/la Spécialiste en Sauvegardes (environnementale et sociale) et Violence Basée sur le Genre (VBG) pour la réalisation des screening environnementaux et sociaux des infrastructures et la mise en œuvre de toutes les mesures de sauvegardes préconisées ;
Apprécier la qualité des études et rapports produits par les prestataires ;
Contribuer à la préparation des contrats des prestataires en charge de la réalisation des infrastructures et à un planning détaillé des interventions ;
Contribuer à la mise à jour régulière des marchés relatifs aux infrastructures dans le Plan de
Passation de Marché (PPM).

Supervision et contrôle
Veiller à la qualité des infrastructures mises en place au travers d'inspections régulières ;
Assurer le suivi quotidien des chantiers des différentes infrastructures telles que les forages, les bâtiments, le système solaires, pour garantir le respect des standards et pratiques d'ingénierie;
Contrôler la qualité des matériaux et la conformité aux spécifications techniques ; Superviser les prestataires et des équipes techniques de terr<1in lors des travaux ; Valider les attachements des travaux des infrastructures des opérateurs.
Apprécier la qualité des rapports d'avancement et des prestations fournies par les divers interven::Jnts
Procéder à l'évaluation trimestrielle des prestataires et collaborer avec les services comptables et financiers pour assurer une bonne gestion des risques dans le cadre de réalisation des infrastructures.
Maintenance et reporting
Mettre en place un plan de maintenance des infrastructures avec les groupes communautaires en charges de la gestion et assurer la formation à l'entretien pour les infrastructures spécifiques

Evaluer les demandes et décomptes de paiements, et toute ,demande d'avenant émises par les prestataires des p restataires;
Produire des rapports techniques périodiques (avancement, qualité, coûts);
Contribuer aux analyses et rappor t de suivi environnemental et social, y compris la remontée des
éventuels problèmes risquant d'affecter la bonne exéc ution.
De façon générale, exécuter toute autre tâche rendue nécessaire pour la bonne exécution.

IV. Qualifications
Les qualifications requises sont
Être titulaire d'au moins d' un BAC + 3 en ingénierie civile, ingénierie des infrastructures rurales, génie des ressources hydriques ou de l'architecture, en développement rural, ou équivalent;
Avoir u ne expérience p rofessionnelle avérée d'au moins 5 ans dans le d omaine des infrastructures
ru rales;
A voir une expérience sur le suivi des chantiers des infrastructures;
Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
A voir une expérience avérée dans les logiciels DAO & CAO, Autocad, Archicad, Revit ou équivalent;
A voir une connaissance des langues nationales de la zone, la langue vernaculaire de la zone serait un atout.

Processus de dépôt de candidature
Les candidats(es) intéressés(ées), qui répondent aux qualifications ci-dessus, doivent postuler en envoyant par courrier électronique une lettre de candidature adressée au Directeur Général de WCS-Congo et un CV à l'adresse suivante recruitmentcongo@wcs.org au plus tard le 30 novembre 2026.

Veuillez indiquer « Spécialiste en Infrastructures « dans l'objet de votre courrier.

WCS est un employeur qui respecte l'égalité des chances et l'organisation se conforme à toutes les lois et rég lementations en matière d'emploi et de travail qui interdisent la discrimination à l'embauche et veille à ce que les candidats de tous horizons soient considérés de manière équitable et cohérente au cours du processus de recrutement. Nous nous engageons à embaucher et à soutenir une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à cultiver un environnement de travail incl usif et recherchons les futurs membres de l'équipe qui partagent cette même valeur.

L'organisation offre des chances égales d'emploi à tous les candidats qualifiés. L'organisation ne pratique aucune discrimination à l'embauche fondée sur l'âge, la couleur, le handicap, l'identité sexuelle, l'origine nationale, la race, la religion, l'orientation sexuelle, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique protégée par les lois et règlements.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville le
Le Directeur Général
WCS CONGO
Richard MALONGA

MÉDIAS

L'ouvrage «Pour une meilleure gouvernance : un nouveau cadre d'analyses et d'actions » scruté

A la faveur d'une rencontre littéraire organisée par le Club de lecture des journalistes présidé par Christine Nathalie Foundou, l'ouvrage intitulé « Pour une meilleure gouvernance : un nouveau cadre d'analyses et d'actions » a été récemment au menu des échanges entre les professionnels des médias.

Rédigé par David de Ferranti, Justin Jacinto, Anthony J. Ody, Graeme Ramshaw et édité aux Editions Nouveaux Horizons, « Pour une meilleure gouvernance : un nouveau cadre d'analyses et d'actions » part d'un constat simple : les réformes de «bonne gouvernance» imposées dans les années 1990-2000 ont souvent échoué parce qu'elles étaient trop techniques, copiées-collées, et déconnectées du contexte local.

Les participants à la rencontre littéraire ont échangé sur différents chapitres de l'ouvrage dont les auteurs sont des anciens travailleurs de la Banque mondiale et proposent donc un nouveau cadre pour penser et agir sur la gouvernance. L'idée centrale est que la gouvernance ce n'est pas seulement « moins de corruption et plus de démocratie ». C'est surtout la capacité d'un État à obtenir des résultats concrets pour ses citoyens : écoles qui fonctionnent, hôpitaux, routes, sécurité, justice.

Enfin, ils proposent de passer d'une approche «normative» à une approche «problème-solution». En clair, se concentrer sur les résultats, arrêter de mesurer les lois votées, commencer à se demander si les enfants savent lire, les malades sont soignés, le problème concret que l'on veut résoudre.

Sur le chapitre « Comprendre le contexte politique », ces écrivains expliquent qu'une bonne idée technique échoue si elle va contre les intérêts des acteurs locaux. Il faut analyser qui gagne, qui perd, qui a le pouvoir, qui a intérêt à ce que ça change.

Ainsi donc, « Agir par étapes et expérimenter » , les auteurs suggèrent qu'il n'y ait pas de réforme globale d'un coup. Commencer petit, tester, apprendre, ajuster, puis élargir.

Cependant, les apports majeurs du livre sont réalistes, pratiques et centrés sur le citoyen. L'ouvrage recommande de reconnaître que la politique et les rapports de force comptent autant que les lois. De même, il donne des outils pour les décideurs et bailleurs, c'est-à-dire faire une «cartographie des acteurs» avant toute réforme et enfin souligne que la légitimité d'un gouvernement vient des services rendus, pas seulement des élections.

Ce club de lecture des journalistes a été créé en novembre 2025 grâce au partenariat entre l'ambassade des Etats-Unis au Congo et le Groupe des journalistes pour la paix (GJP°. Il est animé par Prude Nzouza, directrice du Centre américain, et la journaliste Christine Nathalie Foundou, présidente du GJP. Il a pour objectifs de parfaire les connaissances en journalisme; d'échanger d'expériences professionnelles entre journalistes américains et congolais; de promouvoir les best sellers et autres livres de journalisme americain; d'éduquer et sensibiliser à travers les médias aux différents thèmes des livres choisis. Le club se réunit une fois le mois.

Une vue des journalistes/Adiac

Récemment, les membres de ce club de lecture ont examiné, entre autres, *« Ces femmes qui reprennent le pouvoir sur leur vie », « Pratique du journalisme », « Créer une entreprise de journalisme »*, « Ce que l'argent ne saurait acheter » et « Pour une meilleure gouvernement ».

En outre, le club a été reçu par le nouvel attaché culturel de l'ambassade des des Etats-Unis au Congo, Eric CHU. A l'issue de cette rencontre, la présidente du GJP Congo et du Club de lecture des journalistes, Christine Nathalie Foundou, déclarait : *« Ma satisfaction est énorme pour avoir tenu à bien ces premières rencontres littéraires. Au nom du Groupe des journalistes pour la paix et du Club de lecture des journalistes, je dis merci à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo. Le Club de lecture des journalistes fait et fera la promotion du livre et dénoncera les fake news afin d'aider les journalistes à parfaire leurs connaissances en journalisme. Il est aussi cet espace d'enrichissement du vocabulaire, de la préparation des thématiques concrètes pour les différents reportages et investigations et, surtout, un endroit propice pour inciter les journalistes à se spécialiser sur un domaine précis. Un journaliste spécialisé, qui lit et se documente, fera toujours de bons reportages écrits, audio-visuels... ».*

Enfin, le Club de lecture des journalistes et l'ambassade des Etats-Unis au Congo contribueront toujours au renforcement des bonnes relations sociales, culturelles, et à l'amitié entre les deux pays à travers les livres écrits par leurs écrivains et journalistes.

Fortuné Ibara

NEUVIÈME ART

La bande dessinée « The world of Lisha: The legacy – Vol. 1 » présentée à Paris

Le cinéaste congolais Freddy Lounana, alias Dom Fred, présentera, le 6 novembre à Paris, la bande dessinée « The world of Lisha: The legacy – Vol. 1 », réalisée en collaboration avec le créateur Alick Macaire et la société Sud-africaine Chocolate Tribe. La rencontre se tiendra à l'ambassade de la République du Congo en France, en présence de professionnels des médias, de partenaires culturels et d'invités.

Prévue de 17 h à 22 h, la présentation prendra la forme d'une conférence de presse sur invitation, avec confirmation préalable de participation. Elle permettra aux porteurs du projet, notamment Dom Fred Films et Chocolate Tribe, de revenir sur la genèse de l'œuvre, son processus de création et les différentes étapes de son développement.

Les échanges porteront également sur les perspectives de coopération entre les acteurs des industries culturelles et créatives africaines, particulièrement dans les domaines de la bande dessinée, de l'animation et du cinéma. Un cocktail dînatoire viendra clôturer la rencontre, offrant aux auteurs, aux professionnels des médias et aux partenaires présents un cadre propice aux échanges.

Le premier volume de The world of Lisha a été présenté au public lors du Comic Con Africa 2026, organisé du 24 au 27 septembre au Johannesburg Expo Centre, à Nasrec, en Afrique du Sud. L'ouvrage était exposé à l'Artists' Hall, au stand AA144.

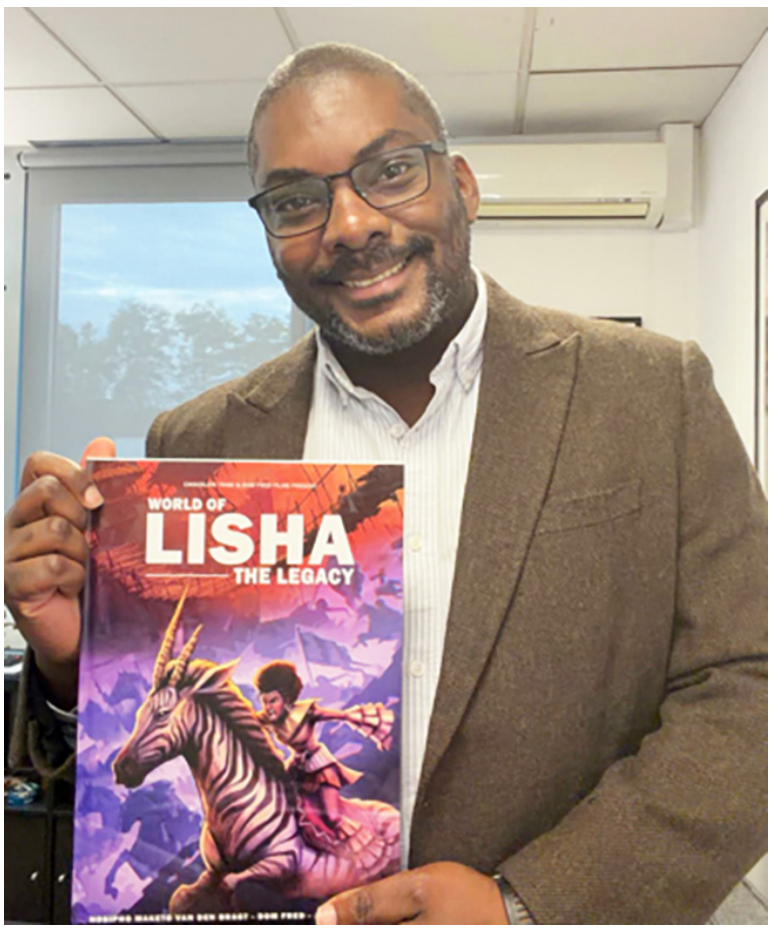

Bande dessinée The World of Lisha : The Legacy – Vol. 1

Sur le plan narratif, la bande dessinée entraîne le lecteur dans un univers fantastique marqué par la présence de clans, de dragons et de créatures mystérieuses. L'intrigue s'articule autour des secrets d'une ancienne mythologie et d'un héritage susceptible de bouleverser le destin des personnages. Rivalités, quête identitaire et recherche de vérité constituent les principaux ressorts de ce récit d'aventure.

À travers cette création, les auteurs explorent les codes de la fantasy tout en développant une mythologie originale revendiquant une identité africaine. Les relations entre les clans, les créatures fantastiques et les destins croisés des protagonistes contribuent à la construction de cet univers narratif.

Spécialiste de l'animation et de la création numérique, Freddy Lounana, connu sous le pseudonyme de Dom Fred, s'inscrit dans une dynamique de valorisation des univers africains par l'image et les technologies 3D. La collaboration avec le créateur Alick Macaire et la société Sud-africaine Chocolate Tribe illustre les possibilités de mise en commun des compétences et des ressources au sein des industries créatives du continent.

La présentation de l'ouvrage à Paris entend ainsi contribuer à la visibilité des créateurs africains et de leurs productions sur la scène internationale. Elle met également en lumière les perspectives de coproduction et de coopération entre les professionnels de la bande dessinée, de l'animation et de l'audiovisuel.

Par ailleurs, Dom Fred, membre de la délégation congolaise de la diaspora en immersion en République du Congo, constituée à l'initiative du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, a récemment reçu le titre d'« Ambassadeur de solutions pour l'Afrique », à l'occasion de la quatrième édition de la Semaine l'Afrique des Solutions, organisée à Paris.

Cette distinction s'inscrit dans le cadre d'une initiative consacrée à la mise en lumière des solutions innovantes et des projets qui contribuent au développement du continent africain.

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Le passage de 14 à 18 clubs acté

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu son tout premier comité exécutif de l'ère Eric Alain Mantot le 28 octobre. Au cours de cette session inaugurale, plusieurs points ont été abordés dont le passage de la ligue 1 de quatorze à dix-huit clubs et sur le format du prochain championnat national.

La compétition se jouera en mode zonal. Le président de la Fécofoot a révélé que cette évolution répondait à une exigence économique, précisant que le choix d'une compétition zonale étant dicté par l'importance de la charge. Cette option, précise le communiqué final, fera obligation aux clubs de s'organiser différemment.

« Au regard des statuts de la Fécofoot, le Comex était en droit de pouvoir apporter cette modification, la seule difficulté se trouvant dans la composition de l'assemblée générale qui est de quarante-cinq délégués dont quatorze équipes du championnat national direct ligue 1. Il a été adopté que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale pour apporter une précision quant au nombre inchangé des délégués pour les équipes du championnat de ligue 1 », explique le communiqué final.

La Fécofoot a annoncé l'organisation, du 16 au 18 novembre à Brazzaville, d'une formation prévue par la Fédération internationale de football association (Fifa) et portant sur plusieurs modules (Leadership et management, gouvernance et questions juridiques, finances, opération du club et gestion du stade, marketing et communication) pour les présidents et secrétaires généraux des clubs et présidents des ligues.

A l'issue de cette formation, une subvention exceptionnelle sera allouée aux clubs après la signature d'une convention leur faisant obligation d'être contrôlés sur l'utilisation des fonds reçus. Eric Alain Mantot a insisté, par ailleurs, que la fédération n'a pas vocation à financer les clubs. D'autres mécanismes, a-t-il appuyé, devraient être explorés pour venir financièrement en aide aux équipes, par le biais des sponsors et annonceurs.

Le nouveau comité exécutif de la Fécofoot en pleine session/Adiac

Au cours de cette réunion, une nouvelle commission d'arbitrage a été adoptée. Elle est dirigée par Jean Baptiste Marcel Kibelo. Le Comex a aussi adopté des projets d'investissement à relancer d'ici à décembre. Il s'agit de la relance et l'achèvement des travaux du bâtiment d'hébergement des jeunes et la réhabilitation des bâtiments existants au Centre technique d'Ignié, la construction d'un centre médico- sportif au siège de la Fécofoot et celle de deux sièges des ligues départementales, l'acquisition de deux bus, la construction de deux stades Fifa Arena et la réhabilitation de la pelouse et des vestiaires du Complexe sportif de Pointe-Noire.

Dans la projection, le Comex s'est engagé à tout mettre en œuvre afin que soient organisés des tournois de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale impliquant les U-15 et U-17en versions masculine et féminine. S'agissant de l'organisation du championnat national de football féminin, la mise en place d'une stratégie de relance à court et à moyen terme s'impose. L'organisation du championnat national des jeunes (U-15 et U-17) impliquera quant à elle les équipes jeunes des clubs, des académies et autres centres de formation.

La Fécofoot a indiqué, avec le soutien de la Fifa, recruter un directeur technique national entre novembre et mi décembre de l'année en cours après un appel à candidatures international puis elle tiendra son assemblée générale ordinaire avant la fin de cette année.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Thierry Allianga présente les ambitions de l'académie Azingo internationale

Fondateur d'Allianga sport et figure du football féminin congolais depuis plusieurs années, Thierry Allianga étend son action en faveur de la jeunesse à travers le lancement de l'académie Azingo internationale. Basé à Port-Gentil, au Gabon, ce centre de formation sport-études se positionne comme un levier de développement pour les talents de toute la sous-région.

Conçue pour encadrer les jeunes de 7 à 17 ans, l'académie Azingo internationale ambitionne de structurer la formation footballistique en Afrique centrale, a expliqué son fondateur, lors d'un point de presse, le 27 octobre à Brazzaville. En s'appuyant sur l'expertise de techniciens espagnols et catalans, le projet introduit des méthodes pédagogiques et tactiques modernes adaptées aux exigences du football professionnel mondial.

Thierry Allianga a expliqué que pour les jeunes talents congolais et de la sous-région, cette structure représente une opportunité concrète d'accès à des filières de formation de haut niveau.

L'un des axes majeurs de l'académie réside dans l'encadrement global des pensionnaires, combinant la pratique sportive intensive et le suivi scolaire régulier. Le centre structure l'accompagnement des jeunes autour de deux orientations principales à l'âge de 18 ans, notamment le débouché sportif à travers l'intégration des jeunes formés au sein de clubs partenaires de premier plan ainsi que le parcours académique via l'orientation des pensionnaires vers des structures de formation supérieure et des centres adaptés. « *Alors l'académie Azingo, comme son nom l'indique, est internationale et englobe tous les Africains. Je lance ici un appel à tous ceux qui souhaitent développer leur football et à tous ceux qui veulent donner à leurs enfants la possibilité d'évoluer dans le football. Plusieurs pays africains comme le Sénégal ou le Maroc brillent aujourd'hui sur la scène internationale parce qu'ils ont investi dans la formation locale* », a-t-il signifié.

Point de presse annonçant l'ouverture du centre/Adiac

Par ailleurs, l'académie intègre une dimension d'exposition internationale en préparant ses jeunes équipes à participer à des tournois de référence en Europe, particulièrement à Barcelone, favorisant ainsi la passerelle entre les talents locaux et les recruteurs internationaux.

À travers cette initiative, l'académie Azingo entend s'imposer comme un modèle de référence pour la formation des footballeurs en Afrique centrale et offrir des perspectives durables à la jeunesse congolaise.

Rude Ngoma

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Traduire les engagements de l'État en actions concrètes

Deux mois après l'audition du ministre d'État, ministre de la Fonction publique et du Dialogue social à l'Assemblée nationale, la Dynamique de l'unité des organisations des personnes handicapées du Congo, dirigée par Romain Hugues Boukélé, a dressé, le 28 octobre à Brazzaville, un premier bilan de sa mobilisation pour l'accès à l'emploi dans les secteurs public et privé.

La Dynamique de l'unité des organisations des personnes handicapées du Congo salue l'implication de l'Assemblée nationale et du Sénat dans leurs revendications et sollicite une rencontre avec le ministre d'État, de la Fonction publique et du Dialogue social pour traduire les engagements annoncés en actions concrètes.

Lancé le 3 juillet 2026, le plaidoyer en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées se poursuit. Cette initiative fondée sur une démarche participative vise à promouvoir l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à renforcer la prise en compte des droits des personnes handicapées dans les politiques publiques.

L'audition du ministre d'État, une avancée significative

Lors d'une communication consacrée à l'évaluation à mi-parcours de cette mobilisation, les initiateurs ont présenté les principales avancées obtenues et les défis encore à relever. Ils ont réaffirmé leur détermination à poursuivre les démarches auprès des autorités compétentes afin d'obtenir des réponses concrètes à leurs revendications.

Parmi les étapes marquantes du plaidoyer figure l'audition, le 8 septembre dernier, du ministre d'État, ministre de la Fonction publique et du Dialogue social, par l'Assemblée nationale. Les échanges avaient notamment porté sur la situation des personnes handicapées et les obstacles à leur recrutement dans la Fonction publique.

Selon les initiateurs du plaidoyer, le ministre d'État avait reconnu, au cours de cette audition, les droits des personnes handicapées consacrés par les textes législatifs et les conventions applicables. Il avait également exprimé sa volonté de rechercher des solutions respectueuses.

Pour les défenseurs de l'inclusion, cette prise de position constitue un signal encourageant dans le dialogue engagé avec les pouvoirs publics.

Elle souligne l'importance de l'accès à l'emploi et la nécessité d'apporter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées. Les initiateurs estiment toutefois que ces engagements doivent désormais se traduire par des mesures concrètes, élaborées dans le cadre d'un dialogue direct avec les autorités concernées.

Un appel pressant à une audience ministérielle

Malgré les démarches entreprises depuis le 8 septembre, les représentants des personnes handicapées indiquent ne pas avoir encore obtenu de rencontre avec le ministre d'État chargé de la Fonction publique. Ils sollicitent donc une audience pour lui présenter directement leurs préoccupations, lui transmettre les informations nécessaires et contribuer à la recherche de solutions durables en faveur de leur insertion professionnelle. Tout en exprimant leur confiance dans la volonté d'écoute du ministre, ils insistent sur la nécessité de les associer à toute réflexion ou décision touchant à leur avenir professionnel.

« Rien pour nous sans nous », a déclaré Romain Hugues Boukélé. À leurs yeux, l'efficacité des politiques d'inclusion repose sur la participation effective des personnes handicapées à la définition, à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures qui les concernent. L'objectif est de faire entendre leur voix et de veiller à ce que leurs réalités soient pleinement prises en compte dans les décisions relatives au recrutement et à l'emploi.

Des personnes vivant avec handicap pendant leur rencontre/Adiac

L'Assemblée nationale et le Sénat salués pour leur implication

Les initiateurs du plaidoyer ont également exprimé leur reconnaissance à l'Assemblée nationale et au Sénat pour leur soutien. L'audition du ministre d'État illustre, selon eux, l'attention portée par l'institution parlementaire à leurs préoccupations et rappelle que l'inclusion professionnelle relève d'une responsabilité collective et ne saurait être laissée aux seules organisations qui les représentent.

Les initiateurs encouragent ainsi les parlementaires à poursuivre leur accompagnement, à faciliter le dialogue avec le gouvernement et à contribuer à la concrétisation des engagements annoncés. Cette implication institutionnelle est jugée essentielle pour renforcer la défense des droits des personnes handicapées et favoriser leur participation à la vie économique et sociale.

Au-delà de la Fonction publique, le plaidoyer concerne également le secteur privé. L'accès à l'emploi demeure un enjeu central pour l'autonomie et l'épanouissement des personnes handicapées.

Fortuné Ibara

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Des kits distribués aux élèves autochtones

Poursuivant sa campagne de distribution des kits scolaires dans les départements de la Lékoumou, de la Sangha et de la Nkéni-Alima, l'organisation non gouvernementale(ONG) Espace Opoko en a déjà offert à 1 937 bénéficiaires, dépassant ses prévisions initiales de 1 718 pour la rentrée scolaire 2026-2027.

L'ONG Espace Opoko poursuit sa campagne annuelle de distribution de fournitures scolaires aux enfants autochtones de la République du Congo.1 937 kits ont été déjà distribués, soit 219 de plus que prévu, témoignant l'ampleur des besoins dans les communautés rurales. En effet, dans plusieurs villages visités, les équipes de l'ONG ont constaté que certains enfants n'avaient toujours pas repris les cours, faute de fournitures scolaires. Par exemple à Kengué, dans le district de Zanaga, département de la Lékoumou, des enfants sont venus des communautés voisines dans l'espoir de recevoir quelques cahiers et stylos. A Béné-Eniama, dans le département de la Nkéni-Alima, 213 élèves ont bénéficié de la distribution, alors que 134 étaient initialement attendus.

Sur le terrain, les opérations se déroulent parfois dans des conditions difficiles. Entre la pénurie de carburant, les pluies et la dégradation des routes, les équipes de l'ONG Espace Opoko doivent redoubler d'efforts pour atteindre les villages les plus éloignés. A Béné-Eniama, elles ont notamment dû abandonner leur véhicule

Les membres de l'équipe de l'ONG Espace Opoko posant avec les élèves après les avoir offert des fournitures scolaires/DR

à proximité d'un pont et poursuivre leur trajet à pied. Le président fondateur d'Espace Opoko, Averty Ndzoyi, a fait un rappel indicatif. *«En 2012, nous avons commencé avec seulement dix enfants. Aujourd'hui, nous accompagnons près de deux mille d'entre eux. Mais notre plus grande satisfaction n'est pas dans les chiffres, elle est de voir des enfants qui, autrefois, n'avaient presque aucune possibilité de poursuivre leurs études devenir bacheliers, étudiants et diplômés. Aucun enfant ne devrait voir son avenir compromis simplement parce que sa famille ne peut pas lui acheter un cahier»,* a-t-il souligné.

Depuis sa création en 2012, l'ONG Espace Opoko a progressivement élargi son action. Au-delà des fournitures scolaires, elle assure le suivi des élèves, accompagne les familles et prend en charge l'hébergement de certains jeunes contraints de quitter leurs villages pour poursuivre les études dans les grands centres ou grandes villes. Et les résultats commencent à se faire sentir. A Bambama, dans le département de la Lékoumou, où aucun enfant autochtone de la communauté accompagnée n'avait obtenu le brevet d'études primaire élémentaire avant le lancement du programme, plusieurs jeunes ont désormais franchi cette étape. Deux sont devenus bacheliers et deux autres ont terminé leur formation à l'École nationale des eaux et forêts.

Espace Opoko œuvre pour l'éducation et l'inclusion sociale des peuples autochtones

En 2026, Romuald Atta, originaire de Béné-Eniama, est également devenu le premier élève autochtone à obtenir le baccalauréat au lycée Henri-Lopes de Gamboma, chef lieu du département de la Nkéni-Alima, après 51 ans d'existence de cet établissement. Ces avancées n'effacent toutefois pas les difficultés, a fait savoir Averty Ndzoyi. Dans certaines localités, les enfants doivent encore concilier l'école avec les activités agricoles ou forestières de leurs familles. Ailleurs, le manque de matériel pédagogique et l'éloignement des établissements secondaires continuent de freiner leur scolarité.

Bénéficiant depuis 2026 du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies, Espace Opoko souhaite renforcer ses partenariats pour étendre son programme et améliorer les conditions d'apprentissage des enfants autochtones. L'organisation appelle ainsi les entreprises, les institutions et les particuliers à soutenir ses actions, notamment par des dons de fournitures scolaires et des contributions au financement du suivi éducatif.

Notons que l'ONG Espace Opoko œuvre principalement pour l'éducation, la dignité et l'inclusion sociale des peuples autochtones en République du Congo. Elle offre un accès équitable à l'école aux enfants autochtones, du primaire jusqu'à l'université. Elle donne aux jeunes les moyens de se prendre en charge par le biais de compétences pratiques et académiques. L'ONG prend en charge les frais de scolarité, donne des kits scolaires (Tel qu'elle le fait maintenant) et veille aux besoins essentiels (Santé, nutrition, hébergement avec construction d'internats). Enfin Espace Opoko convainc les familles de l'importance de l'école et lutte contre l'abandon scolaire.

Bruno Zéphirin Okokana

COOPÉRATION RUSSIE-AFRIQUE/ VLADIMIR POUTINE

« Nous sommes prêts à partager nos compétences »

À l'ouverture du forum économique et humanitaire Russie-Afrique, le mardi 28 octobre, à Moscou, le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, a réaffirmé la disponibilité de son pays à consolider ses liens avec le continent. Il a parlé des opportunités d'affaires avec le continent dans les domaines des énergies renouvelables, de l'espace, de la formation, de l'intelligence artificielle, de la culture et de la presse.

Dressant le bilan de la coopération entre les deux parties, Vladimir Poutine a rappelé la solidité des liens tissés du temps de l'ex Union soviétique au moment des luttes de libération. Pour le président russe, l'Afrique reste confrontée au type de rapports déséquilibrés hérités de l'époque coloniale qui ne lui profitent pas. Il s'est appesanti à titre d'exemple sur la dette des pays africains envers les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales, rendant hommage à l'ancien président burkinabé Thomas Sankara dont il a repris un extrait du discours sur la question.

Appelant à la mise en œuvre d'une coopération dans laquelle tous les pays traitent d'égal à égal, le président russe a exprimé son souhait de voir le sommet Russie-Afrique de Moscou se conclurer ce 29 octobre par l'adoption d'un plan d'action 2027-2029.

Le président Russe, Vladimir Poutine à l'ouverture du forum économique et humanitaire Russie-Afrique/DR

La présence d'une forte délégation de ses homologues africains est pour Vladimir Poutine le signe que les deux parties sont disposées à se soutenir mutuellement.

S'exprimant en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, le chef de l'État burundais Évariste Ndayishimiye a martelé que les richesses du continent doivent servir à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a déclaré compter sur le partenariat avec la Russie pour passer des déclarations à des actions concrètes.

Gankama N'Siah

COLLOQUE SUR LE Pr DOMINIQUE NGOÏE-NGALLA

Les organisateurs s'inspirent de l'expérience du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Quelques jours avant la tenue de la grand-messe scientifique, culturelle et historique consacrée au Pr. Dominique Ngoïe-Ngalla, les organisateurs, conduits par le Pr Évariste Dupont Boboto, président du comité scientifique, se sont rendus au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour la présenter à sa directrice générale, Bélinda Ayessa, et aussi bénéficier de ses conseils ainsi que de son expertise.

Le colloque consacré au Pr Dominique Ngoïe-Ngalla, décédé la nuit du 17 au 18 octobre 2020 à l'hôpital de Melun en France, à l'âge de 77 ans, se déroule du 29 au 31 octobre à Madingou, chef lieu du département de la Bouenza. C'est non seulement un moment pour les participants de penser et redire le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla, pour dire son œuvre et réfléchir, mais aussi pour aller se recueillir devant sa tombe. Ainsi, le choix de la localité de Madingou s'explique par le fait que c'est là où il a commencé ses études. En outre, l'on se souvient qu'il avait publié un poème testamentaire intitulé «Prière d'être enterré à Mondou», un village situé à côté de Madingou. Malheureusement, son voeu n'a pas été respecté pour la simple raison que ce village n'existe plus. Ainsi, il a été inhumé à côté de son père, à un kilomètre de Madingou.

Le Pr Jean Félix Yekoka, l'un des membres du comité scientifique, a expliqué la raison de leur visite chez Bélinda Ayessa. *«Nous sommes venus au mémorial parce que nous organisons un colloque en mémoire du Pr Dominique Ngoïe-Ngalla. Venir ici, c'est pour nous un devoir pour la simple raison que cet espace qui abrite le mémorial Pierre- Savorgnan-de-Brazza a vingt ans d'expérience en matière d'organisation des activités culturelles et scientifiques. Nous savons que madame la directrice générale, qui tient cet espace, a eu des relations privilégiées dans le domaine culturel, dans le domaine scientifique aussi, et dans les relations de tous les jours avec le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla. De son vivant, il avait l'habitude de nous parler de Mme Bélinda Ayessa qu'il considérait comme sa propre fille »*, a-t-il dit.

Le Pr Jean Félix Yekoka a donné également un détail important s'inscrivant dans les relations de tous les jours. *«Le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla a encadré, pendant deux ans, le fils de Mme Bélinda Ayessa pour qu'il puisse grandir avec les B.A.BA de la langue latine. Nous avons pensé qu'il était de bon aloi que nous venions ici non seulement pour parler ou présenter ce colloque à Mme Belinda Ayessa, mais aussi pour bénéficier de ses conseils, de son expertise sur ces questions-là. Nous sommes comblés d'avoir été reçus par madame la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza»*, s'est-il réjoui.

Les membres du comité d'organisation du colloque échangeant avec Bélinda Ayessa/Adiac

Quant au contenu du colloque et ses invités, le Pr Jean Félix Yekoka a souligné que c'est avant tout la grand-messe scientifique. Sont donc attendus prioritairement les scientifiques, les chercheurs de tout bord, les nationaux, notamment ceux des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso, mais aussi des chercheurs qui viendront du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de la France et du Canada, et principalement de la République démocratique du Congo. En plus des panels qui vont être engagés, les participants vont suivre une table ronde à la fin du colloque mais aussi une palabre vespérale scientifique qui sera un moment important pour parler de la transmission générationnelle de tout ce que le Pr Dominique Ngoïe-Ngalla aura donné à la postérité.

Bruno Zéphirin Okokana